

■ Dossier d'inscription jeunesse et sports

Inscription valable du 7 octobre 2024 au 31 août 2025

PHOTO

Cette carte, vous donne accès aux activités proposées par la direction des sports (pour les 6-16 ans) et par le service jeunesse (pour les 12-25 ans) de la ville de Creil

Nom du participant: Prénom :

Adresse si différente de celle du responsable légal:

Date de Naissance : Sexe : F M

École fréquentée :

Numéro de téléphone du participant (pour les 18 ans et +) :

L'enfant sait-il nager : Oui Non

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

Date de naissance : / / Lieu :

Mail :@.....

Autorisation d'utilisation de votre adresse mail pour bénéficier d'une information régulière sur les activités proposées pour les jeunes et les différentes informations municipales Oui Non

Autorisation du représentant légal (pour les mineurs) :

Je soussigné(e) , Monsieur / Madame père / mère / tuteur de l'enfant autorise :

- Les interventions médicales et chirurgicales sur mon enfant, ou l'intervention des secours, en cas d'urgence Oui Non
- Mon enfant à rentrer seul après la sortie / activité à laquelle, il a participé : Oui Non

Autorisations pour tous :

La prise de photos, captation d'images vidéo (du participant), ainsi que la publication et la diffusion gratuite des photos et images dans des journaux locaux et sur le site internet de la ville Oui Non

En cas d'urgence, Nom et prénom de la personne à joindre

.....

Tèl :

Renseignements médicaux

Le participant suit-il un traitement médical particulier (asthme, migraines...) ? Oui Non

Si oui, lequel :

Est-il sujet à des allergies (piqûres d'insectes, médicaments) ? Oui Non

Si oui, lesquelles :

Est-il apte à pratiquer une activité sportive ? Oui Non

RÈGLEMENT :

L'équipe de la direction des sports et du service jeunesse pourra être amenée à prendre des sanctions (avertissement ou exclusion temporaire ou définitive pour toute autre sortie ou activité) à l'encontre d'un participant ne respectant pas le mode de fonctionnement de la sortie / de l'activité ou ayant un comportement déviant à l'égard des autres participants ou des référents jeunesse ou sports.

Le jeune de moins de 18 ans non autorisé à rentrer seul, ne peut être récupéré que par la personne qui l'a déposé ou par d'autres personnes majeures désignées par les parents (sur présentation d'une pièce d'identité). A défaut, le jeune sera reconduit à la police nationale. En cas d'accompagnement par un mineur, la ville de Creil décline toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir sur le chemin du retour.

Les participants mineurs seront sous la responsabilité des référents jeunesse et/ou sports, aucun quartier libre ne sera autorisé.

Les personnes majeures participent à la sortie / de l'activité de manière autonome et s'engagent à respecter les horaires et lieu de rendez-vous pour le départ et le retour. La ville met à disposition du public adulte le moyen de transport et l'accès aux activités.

La ville de Creil ne sera pas tenue responsable des pertes et dégradations des objets et affaires personnels.

En fonction de certains impératifs, les organisateurs se réservent le droit de modifier les heures de départ et / ou d'arrivée.

Je soussigné(e), Monsieur, Madame.....
certifie que les informations fournies sont exactes, et déclare avoir pris connaissance du règlement.

Fait à, le

Signature du responsable légal (pour les mineurs)

Signature du participant

Documents à fournir obligatoirement pour la prise en compte de l'inscription :

- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident pour les activités EXTRA-SCOLAIRES
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois 1 photo d'identité
- Brevet de natation ou attestation de natation* copie du carnet de vaccinations

**Obligatoire pour les activités aquatiques*